

L'INCa et l'ANSM « réhabilitent » le docetaxel !

Abderrahim DERRAJI - 2017-07-06 13:12:49 - Vu sur pharmacie.ma

Selon un communiqué du 5 juillet mis en ligne sur le site de l'ANSM (Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé – France), l'ANSM et l'Inca (Institut national du cancer – France) lèvent la recommandation émise à titre de précaution en février 2017 au sujet du docetaxel. Cette recommandation consistait à éviter temporairement l'utilisation de docetaxel dans les cancers du sein infiltrants non métastatiques. La levée de cette recommandation a été décidée en concertation avec les professionnels de santé (oncologues, médecins, pharmaciens). Elle fait également suite à l'ensemble des investigations menées au niveau européen, après la survenue de cas d'entérocolites d'issue fatale chez des patientes atteintes d'un cancer du sein traitées par docetaxel. Les investigations menées ne montrent pas d'augmentation de la fréquence des effets indésirables graves et des décès liés à cette molécule. Dans ce même communiqué, l'INCa et l'ANSM rappellent que les taxanes (docetaxel et paclitaxel) ont une place importante dans la thérapeutique de certains cancers, pour lesquels il n'y a parfois pas d'alternative. Comme de nombreux autres médicaments anticancéreux, ils peuvent être responsables d'effets indésirables. Par ailleurs et afin de limiter les risques liés à leur utilisation et mieux encadrer les pratiques, l'INCa émettra en octobre 2017 un avis d'expert sur la place de ces molécules dans le traitement des cancers du sein infiltrants non métastatiques et les conduites à tenir pour la gestion de certains effets indésirables potentiellement graves. Dans l'intervalle, l'INCa et l'ANSM rappellent les mesures de gestion des risques auprès des professionnels de santé et des patients.

Mesures de réduction de certains risques associés aux taxanes (05/07/2017) : [Lien](#)